

Madame Christelle MARTIN
Secrétaire du syndicat FO
Aéroports de Paris
Pièce 5360
Orly aérogare sud 103
94396 ORLY AEROGARE Cedex

Paris, le **26 MARS 2012**

Madame la Secrétaire,

Par votre courrier du 25 janvier dernier, vous avez tenu à attirer mon attention sur les préoccupations de votre syndicat FO-ADP, concernant l'avenir d'Aéroports de Paris et plus particulièrement la composition de son capital.

J'ai pris note de vos préoccupations. Je note avec intérêt la qualité de vos actions pour la défense du service public, et je vous confirme partager cette valeur.

Considérant le rôle stratégique qu'ont les aéroports de Paris et particulièrement le hub de Roissy-CDG dans la compétition mondiale, la fonction de pôle économique et d'emploi que Roissy, Orly et Le Bourget remplissent dans la région Ile de France, leur aspect structurant dans l'aménagement de ce territoire, il me semble important de conserver une majorité d'actionnariat public dans le capital d'ADP.

Cette majorité est largement assurée par l'addition des parts de l'Etat et de la Caisse des Dépôts et Consignations (près de 61%).

Elle ne doit constituer en aucun cas un frein aux évolutions nécessaires d'Aéroports de Paris que ce soit dans sa gestion, dans ses relations avec son environnement, ou dans ses fonctions d'ingénierie notamment à l'étranger.

Je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire, l'expression de mes salutations distinguées.



François HOLLANDE